



PROTOCOLE DES ACCUEILS DE LOISIRS / MJC Champ Libre – COVID 19

L'accueil doit être réalisé dans le strict respect des GESTES BARRIÈRES et RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Fiche Enfant & Famille

A l'arrivée de l'enfant :

- Les parents ou les personnes responsables de l'enfant sont autorisés à rentrer dans l'enceinte des bâtiments, du gel hydro alcoolique est à disposition.
- Le port du masque « grand public filtration supérieur à 90% » est obligatoire aux enfants à partir de 6 ans.

- le parent ou l'adulte référent doit accompagner l'enfant jusqu'à la porte de l'accueil, une animatrice viendra les accueillir.

- Il est demandé aux personnes qui viennent déposer ou chercher l'enfant de ne pas rentrer dans les salles utilisées pour l'accueil.

Il est strictement interdit de pénétrer dans l'enceinte des bâtiments en dehors des horaires d'accueil.



Les Parents ou les personnes responsables de l'enfant s'engagent à :

- Prendre la température de l'enfant avant le départ pour l'accueil
- Ne pas amener l'enfant à l'Accueil en cas de fièvre (38 °C) ou de suspicion de symptômes évoquant la Covid-19.
- Appliquer les gestes barrières : pas de poignées de mains, ni d'embrassade entre la personne responsable, l'enfant et l'animatrice.
- Limiter les échanges aux besoins de l'enfant
- Accepter à ce que leur nom et téléphone soit conservé par la MJC pendant 15 jours et communiqué à l'Agence Régionale de Santé si un cas positif était avéré.

Fournir dans un sac :

- 3 masques propres « grand public filtration supérieur à 90% » par jour aux enfants de 6 ans et + dans 2 petits sacs (1 sac pour les masques propres et un sac pour les masques usagées)
 - serviette (pour les repas)
 - mouchoirs en papier à usage unique
 - gourde ou bouteille d'eau
- ALSH « l'Isle aux drôles » : vêtements de rechange, drap et couverture pour les moins de 6 ans (le tout marqué au nom de l'enfant)
- ALSH « Drôles d'Ados » : Pique-Nique froid ou à réchauffer.

L'enfant :

- Se lave les mains avec du savon pendant 30"
- à partir de 6 ans, porte un masque « grand public filtration supérieur à 90% » obligatoire dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs

Les masques sont fournis par les représentants légaux.

- « Le port du masque n'est pas obligatoire pour les encadrants et les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation » (extrait du protocole sanitaire national relatif aux accueils de loisirs périscolaire du 17 décembre 2020)
- Dans ce cas la distance de 2 mètres est fortement recommandée entre chaque personne, elle est impérative entre chaque groupe différent.

Les jeux :

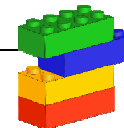
- Les jouets de la maison **seront refusés**, sauf le doudou si possible, il est souhaitable d'en laisser un à l'accueil pour la semaine.
- La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges **est limitée** au sein d'un même groupe, avec un nettoyage quotidien ou mise en isolement durant 24h. **Mise en place de panoplies identifiées au prénom de l'enfant.**
- Des activités extérieures peuvent être proposées avec une distanciation de **2m** entre les enfants d'un **même groupe**.
- Les sorties sont autorisées sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès aux lieux d'activités.

Signature des parents ou responsables légaux :

Je soussigné _____ responsable de(s) enfant(s) _____

S'engage à informer la MJC, si un membre du foyer a été tester positivement, ou encore identifié comme contact à risques et accepte le protocole sanitaire des accueils de Loisirs de la MJC Champ Libre pour la période (préciser la période d'inscription) _____

Signature précédée de la mention *Lu et Approuvé*







PROTOCOLE DES ACCUEILS DE LOISIRS/ MJC Champ Libre – COVID 19

L'accueil doit être réalisé dans le strict respect des GESTES BARRIÈRES et RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Fiche Enfant & Famille (suite)

 <p>Les repas et goûter :</p> <p>Lors de l'accueil de loisir « <i>l'Isle aux drôles</i> », les repas et goûter seront fournis par la MJC Champ Libre, en liaison chaude. Distanciation de 2m entre les enfants / 2 m entre les groupes distincts.</p> <p>Lors de l'accueil de loisir « <i>Drôles d'Ados</i> », un pique-nique sera demandé aux familles pour le repas du midi. Seuls les goûters seront fournis par la MJC Champ Libre.</p> <p>Pour tous les moments de restauration,</p> <ul style="list-style-type: none">- Les tables seront aménagées dans le respect de distance de 1 m linéaire.- Un plan de table respectant la distanciation et les préconisations en vigueur (mise en place des enfants accueillis en quinconce, tables individualisées...) sera mis en place et affiché.- L'enfant disposera de ses propres serviettes et mouchoirs en papier à usage unique, gourde ou bouteille d'eau marqué à son nom.	<p>Transport :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les règles de distanciation sociale s'appliquent dans tous les transports organisés dans le cadre des accueils de Loisirs.• Le véhicule utilisé fait l'objet, avant et après son utilisation, d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux. (Sauf en cas de groupe identique)• Lors d'un déplacement avec des points d'arrêt, chaque passager se réinstalle à sa place initiale.• Toute personne à partir de de 6 ans et plus doit porter un masque à l'intérieur du véhicule (chauffeur, animateur et enfants).
<p>Au cours de la journée :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'enfant se lave les mains (30") très régulièrement : au savon, arrivée à l'accueil, avant et après les repas, prise de boisson ou collation, les temps de repos, après avoir fini de jouer, avant et après le passage aux toilettes...• L'enfant tousse et éternue dans son coude• Les activités sont organisées par petits groupes pour la durée de l'accueil.• La distanciation doit être maintenue entre les différents groupes.• Chaque groupe a une salle de référence pour la durée de l'accueil• Le port du masque est requis quel que soit l'âge des enfants, lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection COVID-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté fourni par l'organisateur, dans l'attente de leurs responsables légaux.• Aération des salles 15 minutes régulièrement et à minima quelques minutes toutes les heures 	<p>Au moment du départ :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'enfant sera confié à la personne responsable aux horaires d'accueil• Les enfants seront confiés à leurs parents ou adulte responsable dans l'ordre d'arrivée• Si besoin d'un échange entre la /les animatrice/s et les parents ou les personnes responsables, il convient de garder obligatoirement une distance supérieure à 2 m <p>Sinon possibilité d'un appel téléphonique après le retour au domicile.</p>

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, communes adhérentes MJC (Adriers, Availles-Limouzine, L'Isle-Jourdain, Luchapt, Mauprévoir, Millac, Moussac/Vienne, Mouterre/Blourde, Nérignac, Queaux, Saint Martin l'Ars, Usson-du-Poitou & Le Vigeant) CCVG, DDCS, Région, Département, MSA et Caf de la Vienne aident au financement de la MJC